



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7494<sup>e</sup>** séance

Mardi 28 juillet 2015, à 16 h 50

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Van Bohemen	.....	(Nouvelle-Zélande)
<i>Membres :</i>	Angola	.....	M. Casimiro
	Chili	.....	M. Olguín Cigarroa
	Chine	.....	M. Zhao Yong
	Espagne	.....	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	.....	M <sup>me</sup> Sison
	Fédération de Russie	.....	M. Safronkov
	France	.....	M. Delattre
	Jordanie	.....	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie	.....	M. Špokauskas
	Malaisie	.....	M <sup>me</sup> Adnin
	Nigéria	.....	M. Adamu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	.....	M. Rycroft
	Tchad	.....	M <sup>me</sup> Alingue
	Venezuela (République bolivarienne du)	.....	M. Méndez Graterol

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 16 h 50*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. O'Brien.

**M. O'Brien** (*parle en anglais*) : La dernière fois que j'ai fait le point de la situation au Yémen, au cours d'une séance du Conseil de sécurité tenue à huis clos, au deuxième jour d'activité à mon poste actuel, le 2 juin, j'ai décrit le Yémen comme une catastrophe humanitaire imminente. D'après tous les indicateurs, la catastrophe s'est désormais fait jour, et constitue un problème très préoccupant. C'est une énorme déception, étant donné l'ampleur des efforts qu'ont déployés l'ONU et ses partenaires pour trouver les moyens d'atténuer les souffrances et éviter la catastrophe.

La situation humanitaire catastrophique au Yémen continue de se détériorer rapidement. Sachant que 80 % de la population du pays, qui compte environ 26 millions de personnes, ont besoin d'une manière ou d'une autre d'aide humanitaire, et que plus de 1 895 civils ont été tués dans les combats depuis le mois de mars, les répercussions de ce conflit sur les civils sont effectivement catastrophiques. Des frappes aériennes ont touché un complexe résidentiel à Mokha le 24 juillet, tuant au moins 73 civils, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Des corps continuent d'être retirés des décombres, et le bilan définitif n'est pas connu.

La pause humanitaire annoncée ce week-end n'a été respectée par aucune des parties au conflit, et des frappes aériennes ainsi que des combats au sol ont été signalés dans huit gouvernorats. Depuis le début supposé de la pause unilatérale annoncée par l'Arabie saoudite, qui devait commencer une minute avant minuit, heure

locale, dimanche dernier, des frappes aériennes de la coalition ont été confirmées à Hajja, à Lahj, à Saada et, plus récemment, à Sanaa. À Hajja, un raid aérien a frappé un centre de santé, tuant une personne et en blessant d'autres. Des combats au sol ont également été confirmés à Daleh, Lahj, Marib et Taz. Des roquettes ont été lancées depuis certaines zones de Lahj contrôlées par le mouvement houthiste allié à Saleh en direction de la ville voisine d'Aden, provoquant des ripostes de la part des comités populaires.

Les parties au conflit refusent toujours d'assumer leurs responsabilités au regard du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous continuons de compter les morts et les blessés parmi les civils et d'assister à la destruction d'infrastructures civiles, y compris des maisons, des hôpitaux, des écoles, des routes et des ponts. À la date du 24 juillet, les établissements de santé avaient enregistré plus de 4 000 décès et plus de 19 800 blessés liés au conflit depuis le 26 mars. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme indique que 1 895 civils ont été tués et 4 182 blessés.

Depuis le mois de mars, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire au Yémen a augmenté de 33 %, passant de 16 millions de personnes – nombre déjà impressionnant – à plus de 21 millions en juillet. Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire est passé de 10,6 à 13 millions, soit une augmentation de 21 %. Certains organismes humanitaires emploient désormais le terme de famine pour décrire la situation des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les conditions causées par les combats ont contribué à la propagation de maladies évitables comme la maladie diarrhéique aiguë, la fièvre de dengue et la poliomyélite. Plus de 15,2 millions de personnes n'ont pas accès aux soins de santé de base, et plus de 20 millions n'ont pas accès à l'eau potable.

Les importations commerciales, qui constituaient 90 % des denrées alimentaires et du carburant du Yémen avant le conflit, ont diminué de façon spectaculaire. Le mécanisme d'inspection léger dirigé par les Nations Unies, suggéré de longue date, afin de contribuer à l'accroissement du flux des importations commerciales, s'avère nécessaire de toute urgence. Les négociations se poursuivent.

Le Coordonnateur des opérations humanitaires s'est rendu cette semaine à Aden, où il a pu constater de ses propres yeux l'ampleur des ravages. Il décrit la situation comme déchirante.

Dans ce contexte, la communauté internationale continue de demander qu'une pause humanitaire véritable soit observée par toutes les parties, c'est-à-dire un gel sans conditions des combats permettant aux acteurs humanitaires d'accéder à davantage de personnes dans le besoin, quelles qu'elles soient, où qu'elles se trouvent au Yémen et quels que soient leurs besoins, pour leur fournir une aide essentielle.

Les partenaires humanitaires, qui espéraient que la pause prévue serait observée, avaient élaboré un plan opérationnel destiné à acheminer une aide vitale à 3 millions de personnes supplémentaires pendant la période initiale de cinq jours, en fournissant notamment un accès à l'eau et à l'assainissement à 3 millions de personnes, des soins de santé indispensables à 600 000 personnes, des vivres à 3,1 millions de personnes et un traitement contre la malnutrition aiguë à 2 200 enfants de moins de 5 ans. Ce plan est prêt à être exécuté; il ne reste plus qu'à obtenir une pause.

Étant donné que la poursuite des violences rend dangereux l'acheminement de l'aide, et que les principaux ponts et routes ont été détruits, l'accès humanitaire est limité. Toutefois, de manière surprenante et courageuse, les partenaires continuent de fournir de l'aide dès qu'ils le peuvent aux personnes se trouvant dans le besoin, souvent au péril de leur vie. Hier, des organismes humanitaires, et notamment le Programme alimentaire mondial, ont envoyé des vivres à 62 000 personnes à Hodeida, Abian, Amran, Daleh, Lahj et Taz. À Saada et dans la région de Rahban, 50 000 personnes ont continué de recevoir de l'eau après la fourniture de carburant à la station de pompage par l'UNICEF et ses partenaires. À Jaouf, quatre dispensaires mobiles proposent des services de santé nutritionnelle. À Aden, les partenaires humanitaires ont rouvert des établissements de santé, qui prennent en charge 360 000 personnes, et ont lancé une campagne de vaccination destinée à 120 000 enfants. Bien que toutes ces actions soient encourageantes, elles ne constituent qu'une infime fraction de ce qui est nécessaire et de ce qui pourrait être fourni si la violence et les combats cessaient, de préférence définitivement.

Consciente de la nécessité d'intensifier sa présence opérationnelle, l'ONU est en train d'ouvrir cinq centres d'opérations dans le pays, et son personnel international a commencé à travailler aujourd'hui même à Hodeida. C'est la première fois depuis le début du conflit que le personnel international de l'ONU est basé

en dehors de la capitale. Nous pouvons aller là où nous avons accès, en toute impartialité.

Les efforts visant à répondre aux besoins humanitaires considérables manquent cruellement de ressources. L'appel humanitaire pour le Yémen s'élève à 1,6 milliard de dollars, dont seuls 15 %, soit 241 millions, ont été versés. Une grande partie de cet argent a déjà été dépensée par les institutions spécialisées de l'ONU et leurs partenaires, qui ont consenti une avance de leurs propres fonds en attendant la contribution imminente de 274 millions de dollars promise initialement par l'Arabie saoudite. Mais des ressources supplémentaires sont nécessaires de toute urgence, et tout de suite.

J'informe les membres du Conseil que je me rendrai au Yémen dans les prochaines semaines afin de voir par moi-même quels sont les besoins du peuple yéménite et les difficultés à surmonter pour les satisfaire. Ce conflit a causé un tort épouvantable à un peuple déjà meurtri. Nous devons redoubler d'efforts pour obtenir une pause des combats qui soit respectée par toutes les parties, pour que l'on puisse avoir accès à tous ceux qui ont besoin d'une aide élémentaire, et pour permettre qu'un cessez-le-feu plus durable soit conclu et qu'une solution politique soit trouvée.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Alyemany** (Yémen) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à exprimer la profonde gratitude du Gouvernement yéménite eu égard aux efforts inlassables qu'accomplit le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, face à l'évolution de la crise au Yémen. Je remercie également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui coopère constamment avec le Gouvernement dans le but de trouver une solution à la situation catastrophique qui règne au Yémen suite au coup d'État mené par des milices houthistes et des adeptes du Président déchu, M. Saleh, qui a fait sombrer le pays alors même que celui-ci a été un modèle de transition politique pacifique.

Je saisis également cette occasion pour dire à quel point mon pays apprécie les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, sous la direction de M. Stephen O'Brien, pour atténuer les souffrances de notre peuple, qui subit un siège injuste et une guerre barbare menée par les auteurs du coup d'État et leurs alliés contre le peuple yéménite stoïque.

Nous nous félicitons également que M. O'Brien prévoi de se rendre dans le pays le 9 août.

La libération d'Aden, capitale provisoire du Yémen, représente une avancée importante vers le rétablissement de l'autorité du Gouvernement et la reprise de ses fonctions, et elle maintient la pression sur les auteurs du coup d'État et leur projet destructeur. Nous sommes reconnaissants de l'assistance médicale et humanitaire que nous avons reçue à ce jour. Nous avons travaillé sans relâche, en collaboration avec l'ONU, à l'instauration du cessez-le-feu humanitaire qui a été violé délibérément et de manière flagrante par les milices. Cependant, le Président de la République s'est acquitté de sa responsabilité historique à l'égard du peuple yéménite. Après avoir consulté les dirigeants des forces de la coalition, il a déclaré, le 26 juillet, un cessez-le-feu humanitaire, qui a été violé par les houthistes pour tenter de terroriser notre population courageuse. Ce matin, nous avons fait parvenir un rapport au Conseil de sécurité concernant les violations commises par les houthistes et leurs alliés lundi soir.

S'agissant de l'aide humanitaire, nous remercions les acteurs qui nous fournissent cette aide capitale et déploient des efforts incessants pour alléger les souffrances de la population. La visite effectuée par

M. Johannes van der Klaauw, Coordonnateur des opérations humanitaires pour le Yémen, à Aden ces deux derniers jours lui a permis de se rendre compte par lui-même de la situation catastrophique provoquée par le coup d'État.

Mon pays appelle tous les États membres du Conseil de sécurité à faire davantage pression sur les auteurs du coup d'État afin qu'ils acceptent de mettre en œuvre la résolution 2216 (2015), et il les remercie de leur position unie et ferme vis-à-vis de la situation dangereuse dans laquelle se trouve le Yémen depuis le coup d'État de septembre 2014. L'unité du Conseil de sécurité fera sans doute échouer le coup d'État et permettra de relancer le processus politique sous les auspices de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre. Pour sortir de ce sombre tunnel, tous les membres du Conseil doivent déployer des efforts déterminés afin de contraindre les auteurs du coup d'État à céder le contrôle des institutions nationales au Gouvernement yéménite et à mettre un terme à la crise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 17 h 5.*